

AR Prefecture

046-214601767-20220920-20220968-DE  
Réçu le 21/09/2022  
Publié le 21/09/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du LOT  
Commune de LIVERNON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,  
Séance du 21 Septembre 2022

### Nombre de conseillers

En exercice	12
Présents	12
Votants	12
Absent	0

Date de la convocation :  
14 Septembre 2022

Date d'affichage :  
14 Septembre 2022

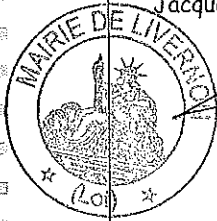
### OBJET :

Délibération N° 2022-09-68

Création d'un poste  
d'adjoint administratif à  
24 h 30

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en Sous-Prefecture  
Le 21 Septembre 2022  
Et publication ou notification  
Du 22 Septembre 2022

Monsieur Le Maire  
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-deux le 21 Septembre à 20 h 30  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le  
lieu habituel de ses séances sous la présidence de  
Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme – Bouyssou Vanessa – Gallineau  
Sébastien – Grimal Béatrice – Martinez Dimitri – Mas  
Cédric - Mejecaze Jean Paul – Mézy Amandine – Serrau  
Martial – Soulier Bruno – Verbiguie Laurie -

Secrétaire de séance : Mas Cédric

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'au vu  
de la surcharge de travail en urbanisme, accueil,  
réglementation, nouveau logiciel... sur le poste d'adjoint  
administratif, il est décidé de créer un poste à 24 h 30  
semaine à compter du 15 Octobre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
décide de créer un poste d'adjoint administratif à 24 h 30 à  
compter du 15 Octobre 2022 et charge Monsieur le Maire  
de signer tous documents nécessaires à intervenir.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus  
Pour copie conforme

